

# CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

## COMPTE - RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

<b>Ordre du Jour</b>	Date : <b>15 Octobre 2016</b>
- Accueil	Horaire : de <b>10h à 12h30</b>
- Les Conseils de quartiers.	Lieu : <b>Salle PAUL-LABAL</b>
- Les actions du précédent conseil :	
- Questions, échanges.	
- Perspectives 2016-2017	
- Appel à candidatures pour le nouveau conseil.	
- Clôture de l'Assemblée Générale.	
<b>Membres du bureau présents :</b> Mmes Janine CAZES, Colette ROUAN, Marie-Pierre GLEIZE (Conseillère municipale référente ) - MM. Raymond ANDRES, Pablo ARCE (Conseiller municipal référent - suppléant), Patrick HAWES, Rémy PERRAIS, Jacques ROUAN.et J-Pierre POCHON	
<b>Absents excusés :</b> - MM. Raymond ARNAUD et Christophe BUET,	
<b>Représentants de la Municipalité :</b> Patrice BROT	
<b>Rédacteurs :</b> Janine CAZES –	Date de diffusion :

### I - Accueil.

Patrick HAWES accueille les participants et les remercie d'être venus aussi nombreux. Il souligne la présence des représentants de la municipalité : Madame Marie-Pierre GLEIZE (Conseillère municipale référente au conseil de LA PLAINE), Monsieur Pablo ARCE (Conseiller municipal référent adjoint au Conseil de La Plaine).

Pour les nouveaux habitants, présents dans la salle, P.Hawes présente la ville de Ramonville et situe le secteur de La Plaine. Il annonce aussi la construction d'un immeuble de bureaux sur le site de l'Ecoquartier du Midi entre la Caserne des Pompiers et le Carrefour du Métro, en bordure de l'avenue P-GLatécoère, avec une sortie directe sur l'avenue.

### II - Les Conseils de quartiers.

Le Diaporama projeté par Rémy PERRAIS, et expliqué par Patrick Hawes, permet à la salle de comprendre le travail de fond, mais aussi toute la communication, mis en chantier ou en œuvre par le bureau du Conseil de quartier de La Plaine durant la période 2015/2016, en continuité des années précédentes ; et ce depuis la création des 3 conseils de quartier par la Mairie en 2006.

Font l'objet d'interrogations de l'assemblée durant la projection :

2-1 : Le plan du secteur de La Plaine entre les 2 autres conseils, retient l'attention de tous avec son découpage enserrant la plus grande partie active, de la ville et son relief varié, au contraire des 2 autres conseils. La voirie de ce secteur, le plus vieux de la ville, est encore à parfaire, malgré quelques belles rénovations comme celles des rues Baudelaire et Rimbaud.

2-2 : Ce secteur, est particulièrement touché par les problèmes d'accès, de circulation et de stationnement.

2-3 : L'installation de la Fibre optique tarde à s'étaler dans la ville. Ce retard n'est pas compris par les nombreux demandeurs, dans les quartiers où toute l'infrastructure est déjà en

place.

### III - Les actions du Conseil de LA PLAINE en 2015-2016.

#### 3-1 : Plan de réfection de la voirie.

La réalisation de la rénovation d'une rue, d'un site doit se concevoir souvent sur plusieurs années, selon l'importance des travaux à réaliser. C'est ainsi qu'à partir de la prise de position favorable de la municipalité à rénover les rues Baudelaire et Rimbaud en 2011, à travers les études de faisabilité, la constatation de rénovation ou remplacement de certains éléments, les projets de financement et l'élaboration du plan, il s'est écoulé 4 années, avant le premier « coup de pioche » le 8 janvier 2015. D'autres rues sont actuellement à l'étude pour leur remise en état et aux normes.

#### 3-2 : Retour d'informations sur les Axes de travail retenus lors de la Réunion Publique du 3 octobre 2015 :

- **L'éclairage** : Un inventaire du parc, a été dressé sur une centaine de rues du secteur de La Plaine. Le bilan assez homogène, a fait ressortir une trentaine de points à revoir : certains faciles comme le changement de lampes absentes ou défectueuses et d'autres à prévoir dans le cadre d'une révision plus générale. **Remarques de l'Assemblée : Une programmation plus économique est à rechercher.**
- **Les Aires de Jeux** : L'effort conséquent de la municipalité pour créer ou mettre en conformité les aires de jeux publiques, pourra encore être amélioré par la prise en compte d'une mise en sécurité plus moderne (portes verrouillées inaccessibles aux petits, clôtures sans faille, jeux dédiés selon l'âge par une séparation de l'espace, bancs à proximité et d'autres à distance des jeux, etc...). **Remarques dans l'assemblée : la dangerosité du square de la Paix et l'absence d'arbres (trop ensoleillé).** De nombreuses questions empreintes d'inquiétude, sont posées, à propos des jeux en piteux état des aires de jeux privées. Les parents ne comprennent pas que ces aires accessibles à tous les enfants ne puissent faire l'objet d'injonction de mise en sécurité par la Mairie, auprès des syndicats et syndicats de copropriétaires, à défaut de pouvoir être prises en charge pour leur mise aux normes. **Remarques dans l'assemblée : Un processus de rétrocession ne pourrait-il être envisagé ? Ce qui éclairerait sur la responsabilité de chacun.**
- **La Circulation (Véhicules-Bus-Piétons) - Le Stationnement :**
  - **Circulation Véhicules** : La vitesse, excessive en ville, des véhicules est un constat inquiétant, surtout sur l'avenue Tolosane qui bénéficie d'une artère spacieuse (demi-tour fréquent sur place des automobilistes pressés !)
  - **Circulation Bus** : L'Axe-Bus conçu pour privilégier leur circulation, présente quelques points de dangerosité déjà soulignés lors de l'inventaire des Signalisations à la suite de la R.P. du 3/10/2015. Quelques carrefours avec les rues secondaires, malgré les efforts d'amélioration par les Services techniques municipaux, posent de sérieux problèmes (jonction avec rue Baudelaire-rue de Lattre de Tassigny) à la suite d'erreurs de conception.
  - **Circulation Piétons** : Les dénivelés importants entre le centre-ville et le haut de la ville (40m entre les niveaux Poste et rue des Amandiers) constituent un handicap incontournable pour le retour à pied des déplacements vers les commerces du centre-ville et pénalisent de ce fait, ces derniers par voie de conséquence, de la désaffection involontaire de la clientèle âgée, en particulier à l'ouest de l'avenue Tolosane. L'absence de transports en commun dans ce secteur oblige les gens à sortir de la ville en voiture, pour faire leurs achats.

- **Navette Ram'Way** : Il avait été placé beaucoup d'espoirs sur la possibilité d'un service unique et journalier de la navette Ram'Way dans les rues à forts dénivelés (Coté droit de l'avenue Tolosane vers Castanet) (exemple rue de France - des Croisés - Baudelaire etc). On constate que l'obligation pour cette Navette, d'utiliser des arrêts bus (accès handicapé), exclut son utilisation par les personnes âgées sur ce secteur pentu non équipé puisque non desservi.

La modification récente, du trajet de la Navette, n'a pas tenu compte de ce problème mis en évidence par le conseil de quartier

**Stationnements** : Bien qu'améliorés par la création de nouveaux parkings (Hirondelles - Cigognes etc) et l'agrandissement d'autres (rue de l'Eglise près de Spar ...), les lieux de Stationnement actuels, ne peuvent juguler le flot ininterrompu de véhicules à certaines heures, et génère des incivilités, telles que : stationnements sauvages (1 véhicule sur 2 emplacements - stationnement sur le trottoir - etc...)

Le bureau du Conseil de la Plaine ayant été pris par d'autres activités telle que la préparation en commun avec les 2 autres conseils de quartier, de la Rando/Rallye du 4 juin 2016, qui a rencontré le succès attendu, le Conseil de la Plaine n'a pu qu'établir l'inventaire des 4 points ci-dessus, sans avoir le temps de concevoir des projets de solution à proposer à la Mairie.

### **3-3 : Manifestations organisées par le CdeQr de La Plaine :**

Les Troc'Plantes et Outils de printemps et d'automne sont maintenant bien inscrits dans le cadre des manifestations ramonvilloises et leur succès s'affirme de plus en plus avec la contribution des jardins familiaux, des associations DIRE (Donner les Informations Relatives à l'Environnement), la FREDON et la présence remarquable de 2 déléguées du SICOVAL. La session d'automne 2016 se déroulera le dimanche 20 novembre 2016 à la Ferme de Cinquante qui offre un cadre particulièrement favorable à ce genre de manifestation.

## **IV - Les demandes de l'Assemblée :**

**4-1** : L'inventaire des plaques d'égout, à refaire ou remplacer.

**4-2** : Des anomalies de conception des trottoirs sont aussi dénoncées, comme l'accès au distributeur de billets du Crédit Mutuel, dangereusement compromis pour les handicapés.

**4-3** : La sortie de la rue de Lattre...sur l'av Tolosane, sans AUCUNE visibilité.

**4-4** : Les dépôts sauvages d'encombrants. L'assemblée déplore qu'il n'y ai plus qu'un seul ramassage/an. Il semblerait qu'un nouveau système soit envisagé à partir de 2018.

**4-5** : Le conseil de quartier sera-t-il au courant en temps réel du chantier de Marnac, annoncé pour une durée d'environ 2 ans, et participera-t-il à son étude ?

**4-6** : Le constat par les nouveaux habitants des immeubles de Maragon-Floralies, d'un réseau de voies de circulation, qui leur paraît ubuesque actuellement, sans oublier sa dangerosité aux croisements.

**4-7** : Les mêmes (de Maragon-Floralies) déplorent que la location des parkings ait été dissociée (comme à l'Ecoquartier du Midi) de la location des appartements. Ce qui a pour résultat prévisible, l'abandon des parkings payants pour un emplacement gratuit dans les rues et l'encombrement des mêmes rues jusqu'au blocage !

4-8 : La création de sanitaires publics.

4-9 : L'embellissement floral de la ville,.

## **V - Echanges et perspectives pour 2016-2017 :**

### **Les sujets 2015/2016 suivants restent d'actualité :**

- Dossier : Circulation (Véhicules et piétons) - Stationnements
- Dossier : Sécurisation Aires de Jeux.

Appelée à se positionner sur les nouveaux Axes de travail du Conseil de quartier pour la session 2016/2017, l'assemblée a exprimé les Axes de Travail pour l'année à venir.

### **Nouveaux AXES de TRAVAIL retenus pour 2016/2017 :**

- Faciliter la circulation des piétons dans Ramonville.
- **Aménagement des rues. ???**
- Sécurité - incivilités (vidéosurveillance , ilotiers,...) .
- Déchets /encombrants Priorité.

## **CANDIDATURES :**

Le déroulé de la réunion a suscité l'intérêt dans l'assemblée et des candidatures pour rejoindre l'équipe d'animation du conseil de LA PLAINE. Cela déclenche immédiatement l'engagement de 5 personnes.

## **VI - Clôture de l'Assemblée générale.**

Elle est intervenue vers 12h30 avec les remerciements d'usage aux habitantes et habitants qui se sont déplacés et aux membres du Conseil municipal dont la présence a permis d'établir comme d'habitude un dialogue courtois et direct. Un apéritif très convivial a ensuite permis des rencontres constructives et l'affermissement des candidatures spontanées de la fin de la réunion.

---